

Les actions du **rectorat** et de la **chancellerie des universités de Paris** en matière de **développement durable** et d'**administration exemplaire**

Le rectorat de Paris, Chancellerie des universités de Paris, est engagé dans une démarche de développement durable dans le fonctionnement de ses services (circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État).
<http://www.education.gouv.fr/cid54342/action-ministere-matiere-developpement-durable-administration-exemplaire.html>

Le plan d'administration exemplaire (PAE)

Le « plan administration exemplaire » (PAE) des services académiques, Chancellerie des universités de Paris, a été établi en mars 2010. Il précise les actions sectorielles à entreprendre ou à poursuivre en matière de développement durable et d'éco-responsabilité. Il se compose de **six axes** :

- 1 - Les matériels de bureautique, les solutions d'impression, le papier et les fournitures de bureau ;
- 2 - Les vêtements, le mobilier, les bois et produits dérivés, les espaces verts et non bâtis ;
- 3 - Le nettoyage des locaux, la gestion des déchets ;
- 4 - Les voitures particulières, l'écoconduite, les déplacements ;
- 5 - L'énergie et l'eau, l'éclairage, le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre ;
- 6 - Les achats socialement responsables, la responsabilité sociale de l'État.

Le PAE est complété par des indicateurs permettant de mesurer les évolutions pour atteindre la performance attendue.

Les actions menées par le rectorat en 2009/2010 ont été évaluées par le ministère en septembre 2010 et les résultats satisfaisants ont fait l'objet d'un dispositif financier d'encouragement :
« bonus » s'élevant à 57 750 €.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ACADÉMIE DE PARIS

Les actions initiées en 2009

🌀 L'énergie, l'eau, l'éclairage

Chauffage : des travaux ont été lancés pour moderniser le réseau de chauffage, ventilation et climatisation de l'ensemble immobilier de la Sorbonne. À l'occasion de ces travaux, un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) sera mis en place pour une régulation optimale du chauffage des locaux. Tout au long de l'année 2009, une succession d'études techniques ont été réalisées. Les travaux ont commencé en 2010 et se poursuivent jusqu'au deuxième trimestre 2011.

Eau : l'installation de robinetteries électroniques a commencé en 2009 en Sorbonne et à Gambetta. Ce système infrarouge permet une régulation du débit d'eau et une réduction de la consommation.

Éclairage : les lampes à incandescence et les halogènes sont progressivement remplacés par des ampoules « Fluo compact ou Led » basse consommation.

🌀 Solutions d'impression :

La nouvelle organisation mise en place à l'occasion du marché passé en juillet 2008 a permis de réduire le parc de **11 copieurs**. Le rectorat compte aujourd'hui 56 copieurs au lieu de 67 précédemment. Ce nouveau marché intègre plusieurs clauses environnementales, l'option recto/verso sur tous les copieurs de proximité et l'installation d'un serveur au service reprographie permettant de réceptionner le traitement des travaux en format électronique. Ces actions se poursuivent en 2010.

🌀 Papier :

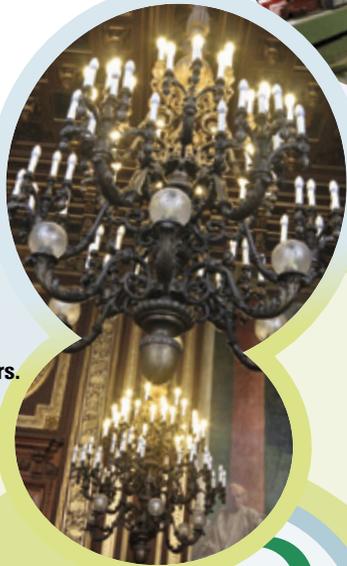
L'ensemble des sites utilise **100 % de papier éco labellisé** (papier A4 et A3 de 80 g). La rationalisation de la consommation de papier a été mise en place en Sorbonne et à Gambetta : suivi de consommation...

🌀 Fournitures de bureau :

Les fournitures de bureau éco labellisées représentent en moyenne **18 % du montant global des achats** de fournitures de bureau pour le rectorat.

🌀 Mobilier :

24 % des achats de mobilier réalisés en 2009 par le rectorat de Paris et la chancellerie des universités intègrent les normes environnementales (Labels NF environnement et PEFC).



Les actions poursuivies en 2010

🌀 Gestion des déchets

Tri sélectif et valorisation des déchets : le tri sélectif des déchets a été mis en place sur les sites de la Sorbonne, Gambetta et Penaud le 1^{er} avril 2010.

Traitement des déchets : un contrat a été passé pour la mise à disposition d'une benne spécifique pour le rachat des déchets papiers récoltés. Concernant les piles usagées, un dispositif de collecte est en cours de déploiement. Enfin, des bennes spécifiques sont ponctuellement commandées en Sorbonne pour la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets électroniques et électriques (D3E) et DIB (déchets industriels banals).

Réduction des déchets : un compacteur de déchets a été installé sur le site Sorbonne.

🌀 Nettoyage des locaux :

100 % des produits utilisés depuis le 1^{er} avril 2010 par la société de nettoyage sont **éco-labellisés**.



🌀 Solutions d'impression :

Dans le cadre du renouvellement du marché public de copieurs, un groupe de travail a été constitué. Les besoins en copieurs multifonctions ont été recensés et remontés au SAE (service des achats de l'État) en novembre 2010 afin d'intégrer le marché national d'une part et de préparer les marchés complémentaires intégrant les nouvelles directives écologiques d'autre part.

🌀 Responsabilité sociale de l'État (égalité des chances, recrutement et parité) :

Le bilan social du rectorat a été transmis au ministère en décembre 2010, il est également consultable sur l'intranet de l'académie de Paris et chaque agent peut y trouver les indicateurs liés à la responsabilité de l'État.

🌀 Actions transversales :

Enfin, un audit des fournisseurs et prestataires du rectorat et de la chancellerie des universités de Paris a été réalisé en juillet 2010 dans les domaines suivants : papier, fournitures de bureau, vêtements de travail, peinture, mobilier, bois, produits de nettoyage. L'objectif de l'audit est le respect par les fournisseurs des normes sociales, environnementales, et de traçabilité.



2011 - les actions en cours

Le rectorat et la chancellerie des universités de Paris poursuivent les actions précédemment menées et mesurent les résultats obtenus.

Formation au développement durable et à l'éco-responsabilité :

Une formation de **sensibilisation à l'achat public durable** a été réalisée les 11 et 13 janvier 2011 en partenariat avec l'IFORE (l'institut de formation de l'environnement du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer). 26 personnes du rectorat ayant un rôle d'acheteur public (DIL, DAC et DSI) ont participé à cette formation.

Formation et sensibilisation à l'éco-conduite :

La mise en place de **formations éco-conduite** est en cours : un recensement de l'ensemble des conducteurs automobiles professionnels du rectorat et de la chancellerie a été effectué. Une étude des offres de plusieurs prestataires est en cours.

Gestion énergétique des bâtiments :

La mise en œuvre de mesures pratiques (tableaux de bord de suivi, installations des équipements économiques et durables...) permettra une maîtrise des dépenses énergétiques.

Solutions d'impression :

Les actions déjà menées pour atteindre l'objectif fixé sur les **suppressions des imprimantes à jet d'encre et un quota de 20 % d'imprimantes individuelles** se poursuivent. En parallèle, le projet de gestionnaire d'impression on-line est à l'étude.

Papier :

Outre la poursuite des actions 2009 et 2010, l'objectif aujourd'hui fixé par l'État est de **réduire de 50 %** la consommation de papier. La dématérialisation, la rationalisation de la consommation de papier et les équipements bureautiques adaptés devront permettre d'atteindre l'objectif fixé pour 2012. Une étude sur la **réduction de grammage du papier** est en cours.

Gestion des déchets :

La gestion sélective, la réduction et/ou la valorisation des déchets : ménagers, papier, D3E, DIB (déchets industriels banals) devraient permettre de **réduire le volume global** de déchets collectés et de **recycler 60 %** de papier blanc afin d'atteindre les objectifs 2012.

Espaces verts et non bâtis :

L'entretien des espaces verts – certes modestes – du rectorat pourraient, à l'issue de l'étude en cours, être confié à des établissements scolaires.

